

# POUR RÉUSSIR : RÉINVESTIR LES TROIS RÊVES FRANÇAIS

› Emmanuel Macron

**L**a *Revue des Deux Mondes* incite à prendre du recul, à essayer d'être un peu intempestif, comme disait Nietzsche, à tenter de comprendre son temps sans pour autant être absorbé par celui-ci.

Son premier éditorial, daté de juillet-août 1829, indiquait que l'ambition originelle était de repenser la France par rapport au reste du monde. Il s'agissait de « voir les mêmes principes diversement compris, et appliqués en France et en Angleterre, au Brésil et en Allemagne, sur les bords du Delaware et sur les rivages de la mer du Sud ». Cette aspiration soulève une question qui nous est encore posée aujourd'hui : pourquoi continuons-nous, en France, à penser ces mêmes principes différemment du reste du monde ?

Parce que le peuple français est un peuple éminemment politique. Il fonde son rapport à l'histoire sur plusieurs mythologies, sur plusieurs grands rêves. Trois d'entre eux, constitutifs de notre identité politique, ont été dénaturés – quand ils n'ont pas été abandonnés.

La clé du redressement français tient à la façon de réinvestir ces trois rêves. Tel est le défi que nous devons relever aujourd'hui.

Il y a d'abord le rêve d'égalité qui prend racine dans le rêve révolutionnaire ; puis le rêve d'Europe qui fut le rêve romantique ; et enfin le rêve industriel, autrement dit le grand rêve colbertiste.

## Le rêve d'égalité

Ce qui caractérise la France, c'est la passion de l'égalité. Elle peut se traduire parfois par une forme d'égalitarisme, qui est en fait une jalousie, un désir d'empêcher certains de réussir. Considérer que réussir est une bonne chose choque. Or, réussir fait partie de l'émancipation, constitutive, elle aussi, du rêve révolutionnaire. L'égalité ne rime pas avec le nivellement, avec cette inclination à mettre un plafond de verre sur les destinées individuelles.

L'objectif et le résultat des politiques publiques ont donc été de venir corriger *a posteriori* des inégalités constatées, plutôt que de les prévenir en amont. Cette approche a contribué à accroître nos dépenses publiques.

Le projet de la gauche française passait par l'extension des droits : la progression continue vers ce rêve d'égalité supposait d'étendre les droits conférés par la société à certains, et en particulier aux plus démunis. Le progrès social doit ainsi beaucoup à la gauche, qui a permis à notre pays d'avancer de manière substantielle sur ce chemin – les congés payés, la santé, la retraite, etc. Mais nous arrivons aux limites de ce modèle, et c'est l'un des traumatismes de la gauche aujourd'hui : comment penser l'extension des droits avec la situation actuelle des finances publiques, situation vécue comme une contrainte par nous-mêmes, et qui le sera plus encore pour les générations à venir ? Nous sommes donc face aux impératifs du réel, qui interdisent de porter le rêve d'égalité de la même façon.

La difficulté posée par notre économie, ainsi que par notre société, c'est que nous sommes dans un système aristocratique égalitaire : alors que nous avons toujours été animés par ce rêve d'égalité, nous avons, dans le même temps, construit des statuts, des accès privilégiés, des

Inspecteur des Finances, Emmanuel Macron a été banquier d'affaires chez Rothschild & Cie avant d'être nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République de mai 2012 à juin 2014 puis ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique depuis 2014.

formes d'aristocratie. Dans presque chaque secteur, chaque part de notre économie, chaque segment de notre société – les professions réglementées, le secteur du logement, le marché du travail –, on a accumulé des droits particuliers pour les *insiders* – pardon de cet anglicisme. Penchons-nous par exemple sur le marché du logement : peu d'États développés dépensent proportionnellement autant d'argent que nous. Pourtant, la réalité est celle du mal logement, de la rente immobilière et des prix les plus élevés d'Europe. Les plus fragiles sont toujours les victimes de ce système de surprotection. Le défi qui est le nôtre pour réinvestir notre rêve d'égalité est donc de questionner les situations de rente, de remettre en cause les intérêts acquis et d'interroger les protections qui empêchent, plus qu'elles ne protègent.

C'est bien d'égalité réelle dont nous devons beaucoup plus nous préoccuper, c'est-à-dire d'une égalité des chances, des accès et donc d'une égalité où tout est possible *a priori*, où l'enjeu est de rendre chacun capable de conduire sa vie. Il faut pour cela repenser notre système éducatif, ainsi que la formation tout au long de la vie, puisque c'est dans ces domaines que la véritable égalité se construit. C'est également tout le sens du travail que nous essayons de mener et qui se retrouve en particulier dans le projet de loi que je défends. Il consiste notamment à réintroduire de la mobilité sur le marché du travail, des transports ou encore du logement. Renouer avec le rêve d'égalité suppose de remettre la société en mesure de se transformer et l'économie en capacité d'innover. C'est indispensable pour tous ceux qui sont aujourd'hui exclus du système, à des degrés divers, au premier rang desquels les jeunes de notre pays.

## **Le rêve d'Europe**

J'ai présenté ce rêve comme un rêve romantique parce que je crois que la France a été traversée par ce rêve d'Europe et d'unité tout au long de son histoire. Le rêve européen a longtemps été « un rêve d'empire », d'abord carolingien, ensuite monarchiste, puis bonapartiste. Nous avons enfin réussi à construire, depuis l'après-guerre, un

rêve européen unique parce que reposant sur des équilibres inédits ; un rêve qui, pour la première fois, n'a pas été hégémonique. C'est la raison pour laquelle il tient plus longtemps que toutes les tentatives antérieures.

La France a bâti sa mythologie économique et politique moderne sur ce rêve européen. L'Europe, dans les années quatre-vingt, était devenue un profond facteur de réforme et son intégration toujours plus étroite apparaissait inéluctable. Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, notre pays, par une forme de transfert européen, s'est projeté dans ce rêve, dans lequel il a vu un levier de puissance et de prospérité. Ce projet a imprégné notre action politique, mais il n'a pas suffisamment irrigué la société et nous avons divorcé de ce rêve, en particulier en 2005.

Nous avons fait cette année-là le constat par référendum que cette Europe n'était peut-être plus la nôtre. La France s'est comme réveillée avec le sentiment que l'Europe était devenue trop exclusivement libérale, qu'elle ne portait plus ses valeurs ; qu'elle était même devenue menaçante au regard des bénéfices que notre pays en tirait traditionnellement, comme dans l'agriculture, et au regard des nouveaux défis, comme celui de l'immigration. Notre pays s'est ainsi éloigné de l'Europe, car l'Europe s'était peu à peu éloignée de notre propre ambition pour elle. Le référendum de 2005 a à la fois révélé et accentué cette situation, car les défenseurs de l'Europe ont répondu au traumatisme du non en désertant le terrain du débat et des idées. Et c'est pourquoi je crois que la décennie qui vient de s'écouler a été, sur ce point, une décennie perdue.

Je suis convaincu qu'il n'y aura pas de réussite française sans renouer avec ce rêve européen. Pour le réinvestir, il faut retrouver un cadre, des équilibres et une ambition : celle énoncée par Jacques Delors, entre « la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ». Pour ce faire, nous devons à la fois approfondir l'Union à vingt-huit et renforcer la zone euro. Pour l'Union dans son ensemble, nous devons relancer la dynamique du marché unique, en particulier dans le numérique et l'énergie. Pour la zone euro, nous devons assurer la convergence des économies et des modèles sociaux, que le cœur de l'Europe doit avoir comme horizon commun.

Cette Europe-cœur doit fonctionner avec des règles moins strictes et des institutions plus fortes. Les règles actuelles sont indispensables, car nous ne disposons pas du degré de confiance nécessaire pour nous laisser des marges de décision collective ; la France n'est pas étrangère à cette défiance, c'est aussi pour cela que nous menons des réformes qui recréent la confiance. Mais une union économique doit reposer sur des institutions fortes, capables de s'adapter aux circonstances : seule la Banque centrale européenne dispose actuellement de cette capacité ; ce doit être aussi l'objectif pour la Commission et l'Euro-groupe. Des institutions fortes, une régulation démocratique accrue, des mécanismes de solidarité renforcés (une capacité d'emprunt commune, un socle d'assurance chômage partagé...) : telles doivent être nos perspectives pour la zone euro.

Enfin, nous devons créer un *affectio societatis* plus fort : cela passe par des solutions institutionnelles, comme le renforcement du Parlement européen. Mais ce ne sont pas les institutions seules, ni les performances économiques, qui créent une communauté : ce sont les liens plus étroits entre les citoyens qui donnent leur légitimité aux institutions. J'ai ainsi proposé la création d'un programme Erasmus généralisé, qui permette à tout jeune Européen, lors de ses 18 ans, de passer au moins un semestre d'études ou d'apprentissage dans un autre État membre. Cette Europe des réalisations concrètes et des ambitions fortes, la France a le devoir de la promouvoir à nouveau.

## **Le rêve industriel**

Le rêve industriel français a d'abord été colbertiste, puis plus libéral sous Napoléon III, et enfin ravivé après la Seconde Guerre mondiale par une économie de rattrapage, où les grands projets étaient surtout étatiques. Au cours de cette période, le rêve colbertiste s'est transmué en « rêve pompidolien ».

Au regard des ambitions de ce rêve industriel, la réalité est cruelle : lors de la dernière décennie, nous avons détruit plus de sept cent mille emplois industriels et l'industrie est passée de 21 % à 13 % de notre

PIB. Il nous faut donc raviver ce rêve ancien. Mais je ne crois pas que nous reconstruirons l'industrie sur la base d'un rêve colbertiste, ni que nous le ferons en pensant que la règle du tout marché se suffit à elle-même. La question qui nous est posée est : « Comment reconstruit-on notre destin industriel ? »

La réponse tient en trois mots : compétitivité, agilité et stabilité.

D'abord, redonner aux entreprises qui investissent, embauchent et produisent en France une meilleure compétitivité-coût : c'est ce que nous avons fait avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice) et le pacte de responsabilité et de solidarité, car l'urgence est de redonner des marges de manœuvre aux entreprises et de stopper l'hémorragie en réduisant le coût de travail.

Il faut, dans le même temps, améliorer la compétitivité hors coût. Le crédit d'impôt recherche (CIR) est un instrument fondamental de celle-ci. Il faut le revendiquer et valoriser sans cesse nos atouts : en plus de dispositifs fiscaux attractifs en termes de recherche et de développement, nous avons parmi les meilleurs ingénieurs du monde et possédons un riche tissu de start-up.

Cette compétitivité passe par une relance de l'investissement public et privé. Nous avons besoin d'investissements publics, et c'est pourquoi nous avons tant poussé pour déclencher le plan Juncker en Europe. Ces investissements sont nécessaires pour fertiliser, sur le court terme, nos choix économiques, car toutes les réformes structurelles ont, par définition, un impact plusieurs années après. Pour que leurs effets soient immédiats, nous devons les accompagner par l'investissement. C'est le sens des décisions prises récemment par le Premier ministre sur l'amortissement fiscal, qui permettent de dynamiser l'investissement privé réalisé dans les domaines productifs.

Plus d'agilité, ensuite. Celle-ci se construit par des mesures très concrètes, qui dessinent un environnement plus favorable. À cet égard, les réformes du marché du travail que nous sommes en train de conduire sont fondamentales, car elles redonnent de la confiance et de la visibilité aux acteurs. Il faut qu'il y ait un droit à l'erreur économique. Cela suppose donc de revoir l'ensemble des cycles de la vie d'entreprise en cas d'échec. La réforme conduite sur le licenciement

collectif par la loi de sécurisation de l'emploi a raccourci les délais et limité les coûts de procédure. La réforme des prud'hommes réduit également les délais et définit un référentiel des peines – cela permet d'anticiper le coût de la rupture, de trouver une solution au plus vite, et de donner ainsi de la visibilité à l'ensemble des acteurs. Il faut, de la même façon, offrir à nos entreprises la possibilité de s'adapter aux évolutions de la conjoncture économique. Les Allemands profitent ainsi depuis des années du système dit *Kurzarbeit*, qui permet à leurs entreprises de surmonter beaucoup de difficultés sans détruire d'emplois. Dans le même esprit, nous avons, en France, créé en 2013 les accords de maintien dans l'emploi dits défensifs, pour que les entreprises puissent adapter leur organisation par un accord majoritaire, renégocié avec l'ensemble des partenaires présents, salariés et employeurs, lorsque leur situation se dégrade.

Plus de stabilité, enfin. Stabilité du cadre macroéconomique et de nos décisions ; stabilité des orientations définies autour de l'industrie du futur et de ses neuf solutions industrielles ; stabilité du capital de nos entreprises aussi, afin d'accompagner les stratégies industrielles sur le long cours. Cela impose des réformes du financement de notre économie, pour inciter au financement du risque et des actions sur le long terme.

Tout cela procède de la conviction profonde que le capitalisme de long terme est le bon. C'est à cette fin que j'ai tenu à défendre les droits de vote doubles pour l'ensemble des actionnaires qui détiennent du capital pendant plus de deux ans. Notre reconquête industrielle s'appuie en effet sur quatre types d'actionnaires : les entrepreneurs, parce qu'il faut du temps pour faire grandir une entreprise – parfois même plusieurs générations ; les salariés, à condition qu'ils occupent toute la place qui leur revient dans l'entreprise, et donc qu'ils accèdent plus largement à l'épargne salariale et à l'actionnariat salarié – cela fait l'objet de dispositions importantes du projet de loi que je porte ; les investisseurs institutionnels et mutualistes, qui ont trop été conduits par la régulation à privilégier les placements obligataires ou dans l'immobilier, alors que c'est dans le secteur productif que nous avons besoin de leur engagement ; et enfin l'État, dont le rôle ici réaffirmé est

d'accompagner au long cours les entreprises dans les transformations nécessaires pour qu'elles prennent toute leur part dans cette nouvelle économie ouverte. L'État n'est, à ce titre, pas un actionnaire honteux, ni imprévisible, ni de connivence. C'est un actionnaire plein, entier, stratégique et de long terme.

Finalement j'ai la conviction profonde qu'une bonne partie des problèmes que nous devons affronter procèdent de ces trois rêves français mal réinvestis. Le redressement de notre pays passe ainsi par une forme de réconciliation avec notre propre destin : l'égalité réelle plutôt qu'un égalitarisme formel, l'Europe volontariste plutôt que cette défiance à l'égard de tout mouvement et la politique industrielle ouverte et lucide plutôt qu'un libéralisme naïf, ou un colbertisme impuissant.

Cet article reprend les grandes lignes du discours prononcé par Emmanuel Macron au dîner du Cercle de la *Revue des Deux Mondes* du 23 avril 2015 à l'hôtel George V.